

Jeudi 17 janvier 2008

Nouvelle avancée dans le paysage gérontologique français :

La MSA et la CNAV signent un partenariat politique

Danièle Karniewicz, Présidente du conseil d'administration de la CNAV, Gérard Pelhate, Président du conseil d'administration de la MSA, Patrick Hermange, Directeur général de la CNAV et Yves Humez, Directeur général de la CCMSA ont signé aujourd'hui une convention de partenariat pour renforcer leurs politiques d'action sociale, tant nationale que locale.

La convention engage les 46 caisses de la MSA et les 20 caisses régionales du régime général à développer leur politique du mieux vieillir à travers une coordination active des actions menées pour les retraités :

- Information, orientation et conseils ;
- Identification approfondie de leurs besoins ;
- Diversification des aides au maintien à domicile en fonction des spécificités locales ;
- Développement des lieux de vie collectifs pour les retraités encore valides mais fragiles.

Ce partenariat à dimension politique vise, au regard du vieillissement démographique, à renforcer le rôle clé des deux régimes de sécurité sociale dans la politique gérontologique du pays. Ce partenariat s'articule avec l'action menée par les conseils généraux pour les personnes âgées dépendantes réaffirmant ainsi la politique de prévention de la perte d'autonomie menée par la CNAV et la MSA.